

DECRET N° 87-288 du 22 Septembre 1987

portant nomination de Directeurs au
Ministère de l'Intérieur, de la Sécurité
Publique et de l'Administration
Territoriale.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT, PRESIDENT DU
CONSEIL EXECUTIF NATIONAL,

- VU l'ordonnance N° 77-32 du 9 Septembre 1977 portant promulgation de la Loi Fondamentale de la République Populaire du Bénin et les Lois Constitutionnelles qui l'ont modifiée ;
- VU l'ordonnance N° 75-21 du 24 Mars 1975 fixant la composition du Cabinet du Président de la République et la structure des Ministères, notamment son article 15,
- VU le décret N° 87-38 du 13 Février 1987 portant composition du Conseil Exécutif National et de son Comité Permanent,
- VU le décret N° 84-476 du 17 Décembre 1984 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère de l'Intérieur, de la Sécurité Publique et de l'Administration Territoriale,
- SUR décision du Bureau Politique du Comité Central du Parti de la Révolution Populaire du Bénin en date du 8 Septembre 1987,
- LE Comité Permanent du Conseil Exécutif National entendu en sa séance du 9 Septembre 1987,

DECRETE :

Article 1er. - Sont nommées dans les fonctions ci-après au Ministère de l'Intérieur, de la Sécurité Publique et de l'Administration Territoriale, les personnes dont les noms suivent :

- Directeur de l'Emigration,
de l'Immigration et du
Contrôle : Laurent Codjo AHOUANNOU,
- Directeur de la Sûreté
Urbaine de Cotonou : Basile G. ADJIBOLA.

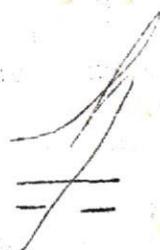
Article 2.- Le présent décret, qui abroge toutes dispositions antérieures contraires et qui aura effet pour compter de la date de prise de fonction des intéressés, sera publié et communiqué partout où besoin sera.

Fait à Cotonou, le 22 Septembre 1987

par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Président du
Conseil Exécutif National,

Mathieu KEREKOU

Le Ministre Délégué auprès du
Président de la République,
Chargé de l'Intérieur, de la
Sécurité Publique et de l'Admi-
nistration Territoriale,


Edouard ZODEHOUGAN

Ampliations : PR 6 SA/CC/PRPE 2 CP/ANR 2 CPC 2 PPC 1 SGCEN 4
MISPAT 6 DB-DCOF-DSDV-DTCP-DI 5 BCP-INSAE-DPE-DLC 5 MINISTERES
14 DATA/MISPAT 2 GCONB 1 DCCT 1 IGE 4 ONEPI 1 BN-DAN 2 UNB-
PASJEP 4 INTERESSES 2 DGPE/MTAS 2 DID 2 SONAR 2 JORPB 1.-